

Bibliothèque illustrée
des
HISTOIRES

Les lieux de mémoire

Sous la direction de Pierre Nora

II. La Nation

1. HÉRITAGE HISTORIOGRAPHIE PAYSAGES



Gallimard

Extrait de la publication

*Ma reconnaissance s'adresse ici
au ministère de la Culture et de la Communication
ainsi qu'à la Fondation Michelet, au sein
de la Fondation de France.*

P. N.

PLAN DES TROIS VOLUMES

LA NATION ★

Présentation *par Pierre Nora*

HÉRITAGE

Chancelleries et monastères *Bernard Guenée*

Le lignage. X^e-XIII^e siècle *Georges Duby*

Les sanctuaires royaux *Colette Beaune*

Reims, ville du sacre *Jacques Le Goff*

HISTORIOGRAPHIE

Les *Grandes Chroniques de France* *Bernard Guenée*

Les *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier *Corrado Vivanti*

Les *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry *Marcel Gauchet*

L'*Histoire de France* de Lavissee *Pierre Nora*

L'heure des *Annales* *Krzysztof Pomian*

PAYSAGES

Le paysage du peintre *Françoise Cachin*

Le paysage du savant *Marcel Roncayolo*

Les Guides-Joanne *Daniel Nordman*

Le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de La Blache *Jean-Yves Guiomar*

LA NATION ★★

LE TERRITOIRE

Des limites féodales aux frontières politiques *Bernard Guenée*

Des limites d'État aux frontières nationales *Daniel Nordman*

Une mémoire-frontière : l'Alsace *Jean-Marie Mayeur*

L'Hexagone *Eugen Weber*

Nord-Sud *Emmanuel Le Roy Ladurie*

L'ÉTAT

La symbolique de l'État *Anne-Marie Lecoq*
Versailles, l'image du souverain *Édouard Pommier*
Versailles, fonctions et légendes *Hélène Himelfarb*
Le Code civil *Jean Carbonnier*
La Statistique générale de la France *Hervé Le Bras*
Les Mémoires d'État *Pierre Nora*

LE PATRIMOINE

La notion de patrimoine *André Chastel*
Naissance des musées de province *Édouard Pommier*
Alexandre Lenoir et les musées des Monuments français *Dominique Poulot*
Arcisse de Caumont et les sociétés savantes *Françoise Bercé*
Guizot et les institutions de mémoire *Laurent Theis*
Mérimée et l'Inspection des monuments historiques *André Fermigier*
Viollet-le-Duc et la restauration *Bruno Foucart*

LA NATION ★★★

LA GLOIRE

Mourir pour la patrie *Philippe Contamine*
Le soldat Chauvin *Gérard de Puymège*
Le retour des Cendres *Jean Tulard*
Verdun *Antoine Prost*
Le musée historique de Versailles *Thomas W. Gaehtgens*
Le Louvre *Jean-Pierre Babelon*
Les morts illustres *Jean-Claude Bonnet*
Les statues de Paris *June Hargrove*
Le nom des rues *Daniel Milo*

LES MOTS

La Coupole *Marc Fumaroli*
Le Collège de France *Christophe Charle*
La chaire, la tribune, le barreau *Jean Starobinski*
Le Palais-Bourbon *Jean-Pierre Rioux*
Les classiques scolaires *Daniel Milo*
La visite au grand écrivain *Olivier Nora*
La khâgne *Jean-François Sirinelli*
Les Trésors de la langue *Alain Rey*

La nation-mémoire *par Pierre Nora*

Présentation

*De La République à La Nation, on ne change pas seulement de chapitre, mais de registre et de traitement*¹.

La République était la forme aboutie de la nation. À ce titre elle s'en distinguait tout en se confondant avec elle. Elle s'y confondait par sa volonté explicite d'en absorber tout l'héritage. Quitte à n'en produire qu'une interprétation tout orientée vers la légitimation de la République. Quitte, aussi, à faire pénétrer ce message dans les masses par une mobilisation intégratrice qu'ont assurée, de façon maintenant bien connue, d'une part les grandes filières de l'école, du suffrage universel et du service militaire, d'autre part – et c'était le sujet du premier tome – la politique délibérée des fêtes, des commémorations, des monuments civiques et des gestes symboliques. Mais de l'idée nationale elle se distinguait radicalement parce que la République est datable dans ses commencements, saisissable dans son projet comme dans les étapes de son établissement. C'est ce qui avait permis d'en cibler l'étude en son foyer le plus central – les débuts de la III^e République –, pour ne saisir que les plus représentatifs de ses échantillons.

La Nation, en revanche, impose un tout autre regard et un tout autre traitement : systématique et hiérarchique. Ce n'est pas seulement que le cadre chronologique soit infiniment plus ouvert, et même sans fond, puisque les origines nationales sont elles-mêmes l'enjeu d'un débat

1. Pour une présentation générale des *Lieux de mémoire* et du type d'histoire qu'ils supposent, le lecteur est prié de se reporter au tome I^{er}, *La République*, 1984.

qui constitue un lieu de mémoire¹. En tout cas, dix siècles, à supposer que, pour sacrifier à l'actualité, on veuille faire droit à l'avènement de Hugues Capet, dont le millénaire coïncide presque avec la parution de ce livre². Ce n'est pas seulement que les objets représentatifs de notre mythologie nationale soient infiniment plus nombreux, et à la limite inchiffrables. C'est que la Nation elle-même est tout entière une représentation. Ni un régime, ni une politique, ni une doctrine, ni une culture, mais le cadre de toutes leurs expressions, une forme pure, la formule immuable et changeante de notre communauté sociale, comme d'ailleurs de toutes les communautés sociales modernes. Sans doute n'a-t-elle pas cessé d'évoluer au cours du temps, passible de toutes les incarnations imaginables; fluctuante dans les limites de sa souveraineté; diverse selon les régimes qui en assument les pouvoirs, les formes étatiques qu'elle revêt, les lois et les coutumes qui la régissent, les légitimités qui la revendiquent, les sentiments qu'elle inspire. Mais stable dans le cadre de référence qu'elle constitue, et dans la forme politique originale de société humaine qu'elle représente par rapport aux tribus, aux empires, aux cités ou aux aires religieuses, culturelles et idéologiques. Héritage ou projet, rêve ou réalité, célébrée ou maudite, elle est là, c'est un donné. À la fois historique et juridique, concret et abstrait; fait du sentiment qu'on a pour elle et de la loi qu'on en subit. De la certitude de son unicité et de sa particularité; mais aussi de sa parité et du rapport de ses forces dans le concert, la mosaïque, la société ou l'organisation des autres nations. Fait de la connaissance qu'on en a, mais aussi de l'expérience plus ou moins heureuse qu'on lui doit, selon les générations. Des sacrifices qu'elle vous inflige ou qu'on est prêt à lui consentir, des bienfaits qu'elle vous dispense ou qu'elle vous refuse. La nation-tunique, la nation-nous, la nation en nous. La forme de notre « être-ensemble », et pour nous, Français, sans début assignable.

La Nation installe donc l'historien de sa mémoire, par principe, et dès l'abord, dans l'histoire de sa représentation. Pas l'histoire d'une idée, pas l'histoire d'un sentiment, pas l'histoire d'un mouvement, pas l'histoire d'un pays, d'un État, d'une culture ou d'une société, pas

1. Il sera examiné dans le tome III, *Les France*.

2. Cf. Laurent THEIS, *L'Avènement de Hugues Capet*, 3 juillet 1987, Paris, Gallimard, coll. « Les trente journées qui ont fait la France », 1984.

l'histoire d'une histoire; celle d'une représentation. C'est elle qui dicte impérativement les objets qu'il était impossible de ne pas prendre en compte, comme des blocs tout constitués de notre mythologie et de notre tradition, et véhiculés jusqu'à nous par l'histoire, pour les faire passer au laboratoire de la conscience historique du présent. Blocs nombreux – d'où l'épaisseur imprévue de cet ouvrage¹ – mais parmi lesquels s'imposaient, en revanche, un regroupement rigoureux et un classement thématique. On pourra en discuter les découpages de détail ou la pertinence de tel élément. On pourra regretter des absences, dont l'architecte de l'entreprise est le seul responsable et le premier conscient. Mais tout autre choix n'aurait pas réduit davantage la part inévitable de l'arbitraire individuel. Elle a aussi sa fécondité.

*

Ces trois volumes n'en font qu'un. Si l'on voulait cependant en justifier la division, on en trouverait aisément la logique. Chacun d'eux pourrait avoir pour sous-titre : l'immatériel, le matériel et l'idéal.

Les trois thèmes qui composent le premier volume ne renvoient en effet qu'à des réalités au second degré. Ou plutôt la réalité dont ils sont faits est impalpable : Héritage, Historiographie, Paysages. Le premier est une incorporation, le deuxième une traduction, le troisième une construction. Les trois thèmes ont bien en commun d'être, du fonds national, ce qu'il y a de plus présent, de plus déterminant et peut-être de plus sensible, mais en même temps de moins tangible et de moins réel. Sans doute l'héritage a-t-il laissé partout des traces, plus nombreuses et plus variées peut-être en France qu'ailleurs; et tout lieu de mémoire appartient à notre héritage. Mais, ce qu'on a voulu précisément caractériser par cet ensemble et par ce mot, c'est le noyau le plus intensément mémoriel de l'héritage apparemment le plus révolu : le sacré du sacre, le généalogique du lignage, le sacerdotal du sanctuaire, le ritualisme des premières annales. Sans doute les histoires de France représentent-elles un des genres les plus continus de la production historique. Mais ce qu'on a voulu exclusivement exhumer, ce sont les seuls moments clefs de remaniement intégral de l'assiette même de la

1. Le projet initialement annoncé prévoyait deux volumes pour *La Nation*. Sa réalisation a exigé en définitive trois volumes que voici.

*mémoire nationale*¹ : le « roman aux roys » qu'au XIII^e siècle Louis IX commande à Primat, moine de Saint-Denis, ces Grandes Chroniques de France qui sont l'équivalent homérique de nos origines nationales; l'invention des Gaulois qui fait l'essentiel des Recherches de la France d'Étienne Pasquier, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, en pleine crise des guerres de Religion et au moment d'une redéfinition étatique de la monarchie; « l'alliance austère du patriotisme et de la science », comme disait Augustin Thierry, dont les Lettres sur l'histoire de France, du même, marquent le coup d'envoi, l'Histoire de France de Michelet le sommet lyrique² et celle de Lavissee le moment de l'établissement critique; enfin l'heure des Annales, qui ont longtemps paru avoir pour originalité de marquer l'éclatement scientifique du fait national, mais dont le bilan, au lendemain du cinquantenaire, peut aussi et doit s'interpréter comme le plus ample et le plus profond des renouvellements de la mémoire nationale, par son souci d'enracinement à la terre, par la prise en compte des hommes et du nombre, par l'ouverture sur le grand large du monde. Sur chacun de ces moments capitaux, existaient des aperçus d'ensemble dispersés, encore que rares et généralement en anglais³. Si nul, cependant, n'avait éprouvé le

1. La tradition antique ne constitue pas à cet égard une rupture, malgré l'importance de son apport à l'érudition nationale, que l'on trouvera ici plusieurs fois soulignée.

De même, l'histoire philosophique du XVIII^e siècle qui s'est donné pour problème le développement de la civilisation, non celui de la nation. Cf. François FURET, « La naissance de l'histoire », in *L'Atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1981. Le débat Boulainvilliers-Dubos et Mably sur les origines « germanistes » et « romanistes » de la monarchie française peut paraître faire exception. Mais, de portée plus politique que proprement nationale, il a paru plus logique de lui faire place dans « Les mythes d'origine », à paraître dans le tome III, *Les France*.

2. *L'Histoire de France* de MICHELET n'a pas été traitée comme un lieu de mémoire en soi. Non qu'elle n'en soit un, et de taille. À ce parti, deux raisons. Une quantité de travaux existent sur Michelet, à commencer par la thèse de Paul VIALLANEIX, *La Voie royale, essai sur l'idée de peuple chez Michelet*, Paris, Flammarion, 1971, et les nombreuses et abondantes introductions aux différentes parties des *Œuvres complètes*, en cours de publication, qu'il dirige chez le même éditeur. On y renvoie. Dans une stratigraphie historiographique de la mémoire nationale, d'autre part, Michelet, quelle que soit son importance, ne constitue pas une couche indépendante, si ce n'est par sa personnalité individuelle d'écrivain. De cette couche, il a paru meilleur de saisir l'émergence, avec Augustin Thierry (où l'on retrouvera le premier Michelet, le moins étudié), et la retombée universitaire avec Lavissee (que l'on a rapporté à Michelet).

3. On songe en particulier à G. M. SIEGEL, *The Chronical Tradition of Saint-Denis: A Survey*, Brookline, Mass., et Leyde, 1978; à Donald D. KELLEY, *Foundations of Modern Historical Scholarship. Language, Law and History in French Renaissance*, New York, Columbia University Press, 1970; à R. M. SMITHSON, *Augustin Thierry: Social and Political Consciousness in the Evolution of a Historical Method*, Genève, Droz, 1973; et à William R. KEYLOR, *Academy and Community. The Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975.

besoin d'accommoder l'attention sur cette chaîne qui constitue autant de lentilles de réfraction de notre identité collective, c'est que manquait le point de vue qui justifiait l'éclairage en enfilade. Cette galerie historiographique représente presque un livre dans le livre. On n'a pas hésité à lui donner le développement qu'il mérite.

Quoi de plus immatériel, enfin, que le paysage? Sans doute est-ce la plus immédiate de toutes les données de la conscience nationale. Si l'affiche électorale de François Mitterrand, sur fond d'anonyme village, a pu voler le même projet à son concurrent de 1981, tous deux retrouvant inconsciemment une affiche identique de Pétain (voir « Le paysage du peintre »), c'est bien qu'il y a un archétype de paysage national, celui de la « douce France » des coteaux modérés et du berceau de l'Île-de-France. Et que l'extraordinaire variété des paysages français, qui fait l'émerveillement toujours recommencé de ceux qui les contemplent, n'empêche pas l'unité organique d'un « être géographique » de la France. Mais, laissant au géographe le soin d'une définition scientifique du paysage¹, on a privilégié ici l'inédit de quatre instruments d'élaboration mémorielle du paysage : l'œil du peintre, le regard du savant, le pas du voyageur, et cette incontournable butte témoin de l'admirable Tableau de la géographie de la France de Vidal de La Blache (1903), fils du Tableau de la France de Michelet et père de l'école française de géographie humaine.

Le territoire, L'État, Le patrimoine : le deuxième volume rassemble, au contraire, le plus matériel de la nation, ses représentations les plus fortement enracinées dans le sol, les plus attachées au pouvoir, les plus comptables des richesses mobilières du passé. Thèmes qui renvoient à des réalités lourdes, consubstantielles à l'identité même de la nation. Chacun a cependant supposé des approches différentes.

S'agissait-il du territoire? On a soigneusement évité de mettre l'accent sur la diversité et de se lancer dans l'inventaire amoureux de l'invention géographique de la France². La diversité française est un

1. Sur laquelle existe une abondante littérature, qu'on trouvera, en dernière date, exposée dans l'intéressant ouvrage de Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, 1983, 2 vol.

2. Le point de vue adopté ici est donc complètement différent de celui de Fernand BRAUDEL, *L'Identité de la France*, t. I, *Espace et Histoire*, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986.

fait indéniable; pour qu'elle soit typique de la spécificité, il faudrait prouver qu'il n'en va pas de même de tous les pays voisins, ce qui n'est pas évident. Pour comprendre l'identité territoriale de la nation, rien ne sert de courir la France, si attachante que soit la promenade. Il faut partir de l'idée qu'elle s'en est faite elle-même. D'où l'insistance ici portée sur la notion de frontière et de partage, particulièrement chargée, en France, de contenus de mémoire lourds et variés, puisque liés à la définition étatique de la nation et à la pluralité de ses types de frontière¹. Liés aussi à ce fond de mémoire qu'a représenté la Gaule. Même, en effet, si la délimitation des frontières n'a rien eu à voir, depuis le partage de Verdun (843), avec le souvenir de la Gaule, ni la stratégie d'annexions domaniales, ni la stratégie défensive classique, l'identification de la France à la Gaule est, elle, un phénomène original qui a joué très tôt, dès la Renaissance, au moins dans les cercles savants et chez les cosmographes du roi (voir volume II, « Des limites d'État aux frontières nationales »). Figure archétypale, vénérable et quasi géométrique qui fournit un soubassement de mémoire à l'« arrondissement » progressif du « pré carré »²; puis une justification mythologique aux revendications territoriales. L'Italie et l'Allemagne n'invoqueront leur héritage historique impérial ou romain qu'au moment des unités nationales tardives du XIX^e siècle. La France a connu l'argument beaucoup plus tôt. Aucun grand État européen n'a eu, d'autre part, autant de frontières, continentales et maritimes, à défendre en même temps. Cet effort incessant et sur des fronts multiples a exigé une mobilisation financière et militaire obsédante et qui explique assez l'incorporation d'un long sentiment d'insécurité à la mémoire historique de la nation. Mais l'intimité de la mémoire et de la frontière va peut-être plus loin encore. Pour en saisir la profondeur, il suffirait de songer au retournement de sens que la frontière a subi dans les pays neufs d'immigration européenne, les États-Unis par exemple, où, symbole de l'avenir et de la conquête continue de la civilisation sur la barbarie, elle

1. L'historique des types de frontières a été fait, et bien fait, par Bernard GUENÉE dans *La France et les Français*, sous la direction de Michel FRANÇOIS, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1972, chapitre « Les limites », pp. 50-69. On ne l'a donc pas traité ici.

2. Cf., notamment, l'utile et récent ouvrage d'Alfred FIERRO-DOMENECH, *Le Pré carré, géographie historique de la France*, Paris, Robert Laffont, 1986.

a pu, depuis Turner à la fin du dernier siècle¹, servir de tremplin périodique à la relance de l'élan national. En Europe, et plus particulièrement en France, ouverte aux invasions sauf sur ses barrières montagneuses, la frontière est symbole du passé, image même du malheur historique lié au destin national, de Poitiers à Bouvines, de Valmy à Verdun.

S'agissait-il de l'État, recteur et vecteur de la formation nationale elle-même²? On a délibérément écarté la solution chronologique qui aurait consisté à égrener le chapelet des lieux les plus représentatifs des formes successives de l'État : du palais royal à l'Élysée de la V^e République, en passant par le tribunal révolutionnaire ou le Comité de salut public, le préfet ou le grognard napoléoniens, l'urne ou l'Assemblée nationale, sans oublier Vichy. À cette litanie de l'histoire politique, on a préféré la condensation de toutes les formes expressives de l'omniprésence de l'État, et l'ouverture large de l'éventail, politique, juridique, économique, littéraire même; mais chacun des lieux retenus représentant une mémoire totale, au sens où Marcel Mauss pouvait parler d'un fait social total. Ainsi des images symboliques de la monarchie comme les avait étudiées pour l'Empire germanique Percy Ernst Schramm³, ainsi du complexe monumental de Versailles, ainsi du Code civil napoléonien, de la Statistique générale de la France, ainsi des Mémoires d'État : tous points de vue heuristiques en leur volonté d'incarner, de symboliser, de comprendre et d'exprimer le tout-État d'un tout-société.

S'agissait-il enfin du patrimoine? Même démarche. On a donc renoncé à un inventaire systématique des institutions de mémoire, malgré l'intérêt qu'aurait aujourd'hui une histoire générale des archives et des bibliothèques, à commencer par les Archives et la Bibliothèque

1. Cf. Frederick Jackson TURNER, *La Frontière dans l'histoire des États-Unis* [1893], trad. franç. Annie Rambert, préface de René Rémond, Paris, P.U.F., 1963.

2. On se reportera en particulier aux articles classiques de Bernard GUENÉE réunis dans la première partie de *Politique et histoire au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.

3. Cf. Percy Ernst SCHRAMM, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*, Stuttgart, Hiersemann Verlag, 1954-1957, 3 vol. Pour une présentation en français de cette somme, cf. Philippe BRAUNSTEIN, « Les signes du pouvoir et la symbolique de l'État », *Le Débat*, juillet-août 1981, n° 14. À signaler, de rares analyses du même type du côté français : après Marc BLOCH, « Les formes de la rupture de l'hommage dans l'ancien droit féodal », *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1912, repris in *Mélanges historiques*, Paris, 1963, vol. I (pp. 189-209), Jacques LE GOFF, « Le rituel symbolique de la vassalité », dans *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 349-420.

*nationales*¹, une *histoire des collections*² et des musées, à commencer par le Louvre et les grands musées de province, ici évoqués. Malgré aussi le principe de ces Lieux de mémoire, dont une des idées-forces est précisément de mettre sur le même plan et de considérer du même regard les symboles et réalisations les plus éclatantes de la tradition nationale et les instruments de formation de cette tradition elle-même : le musée historique de Versailles à côté du retour des Cendres. Mais une juxtaposition institutionnelle n'était pas dans l'esprit de l'entreprise et n'aurait abouti, du point de vue qui est le nôtre, qu'à des parallèles répétitifs. Les grandes institutions de mémoire ne figurent donc pas en tant que telles. On les trouvera largement évoquées, mais le plus souvent croisées avec des « hommes-mémoire », qui ont été au principe de leur création ou au nœud de leur développement – qu'il s'agisse d'Alexandre Lenoir, l'âme du légendaire musée des Monuments français d'où descendent le musée de Cluny et le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye; qu'il s'agisse des sociétés savantes auxquelles Arcisse de Caumont, le fondateur de l'illustre Société des antiquaires de Normandie, a fourni le modèle; ou encore des Monuments historiques, qui doivent à Mérimée leur première impulsion; ou encore de la Société de l'histoire de France et du Comité des travaux historiques dont Guizot a été le grand concepteur et le plus actif réalisateur³; ou enfin de Viollet-le-Duc, en qui se résume tout le débat idéologique qui sous-tend la possibilité même d'une restauration⁴. L'inconvénient d'une telle atomisation est compensé par l'historique de ce lieu de mémoire que constitue, en soi, la notion même de « patrimoine » qui se cristallise sous la Révolution sur les monuments « périmés » de l'ancienne France, églises et châteaux, pour se dilater, de nos jours qui ont célébré en 1980 l'« année du patrimoine », jusqu'à tous les vestiges possibles et impossibles du passé national. L'immense avantage du traitement est, en

1. Cf., pour la Bibliothèque nationale, Jean-François FOUCAUD, *La Bibliothèque royale sous la monarchie de Juillet*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978.

2. Cf. Krzysztof POMIAN, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris-Venise, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, à paraître en 1987.

3. Cf. *Le temps où l'histoire se fit science, 1830-1848*, colloque international organisé par Robert-Henri BAUTIER à l'occasion du cent-cinquantième du Comité français des sciences historiques, Paris, Institut de France, 17-20 décembre 1985, dont les actes sont à paraître dans la revue *Storia della storiografia*.

4. Cf., le catalogue de l'exposition *Viollet-le-Duc*, Paris, Grand-Palais, 1980.

revanche, de mettre vigoureusement en relief, dans la formation d'une mémoire nationale, le massif de la Restauration et de la monarchie de Juillet, qui nous domine encore.

À représentations matérielles semblables, donc, solutions différentes : pour le territoire, le cadre; pour l'État, la palette; et pour le patrimoine : la toile d'araignée.

L'idéal, enfin : soit La gloire, et Les mots. C'est-à-dire l'idée que la nation projette d'elle-même et veut en donner. D'idées, il n'y en a pas, sans doute, de plus significatives que ces deux-là, dans un pays qui a si fortement identifié ses formes politiques successives avec la guerre, féodale et monarchique, révolutionnaire et républicaine; dans un pays aussi qui a si constamment incorporé la culture à la définition de son identité et fait de sa langue la clef de son universalité. En un sens, ces thèmes sont proches à se confondre, et l'un ne va guère sans l'autre. Leur rapport à la nation est cependant de nature radicalement différente, dans la mesure où la gloire est une manière de vivre une ambition de grandeur et de prestige que partagent peu ou prou tous les peuples et toutes les nations, tandis que les mots renvoient à une intimité de la langue et de l'État qui n'est propre qu'à la France.

La gloire donc, pas la grandeur. S'il ne s'agissait que de grandeur, ses lieux de mémoire ne seraient que ses moments de plus grand éclat. Mais, à la différence de la grandeur, valeur qui se mesure et se compare, valeur profane et qui s'impose, la gloire, même en ce monde, n'est pas de ce monde; elle appartient au sacré, c'est un titre qui se mérite et se conquiert sur l'au-delà – salut éternel ou postérité –, en fonction des valeurs les plus hautes et les mieux établies de la communauté sociale¹. De Dieu qui reconnaît les siens à la Patrie reconnaissante, la gloire a donc subi un double mouvement de laïcisation et de démocratisation : d'une part un transfert du sacrifice chrétien sur le sacrifice patriotique, dont ont bénéficié d'abord les grands, saints rois et illustres capitaines qui, aux grandeurs d'état et aux grandeurs d'établissement ont ajouté le renoncement volontaire à ces grandeurs par le renoncement à la vie –

1. Pour une première approche du problème, cf. Maria Rosa LIDA DE MALKIEL, *L'Idée de gloire dans la tradition occidentale (Antiquité, Moyen Âge, Castille)*, trad. franç. Sylvia Roubaud, Munich-Paris, Klincksieck, 1968.

jusqu'aux simples noms qui s'alignent sur les monuments aux morts « pour la patrie ». D'autre part, un élargissement de la valeur du mémorable à toutes les formes des illustrations nationales et locales, à toutes les notabilités intellectuelles, artistiques, scientifiques ou civiques. C'est ce double parcours qu'on a cherché à rendre sensible. En commençant par faire droit, du Moyen Âge à Verdun, à la longue prégnance du sacrifice du sang exigé par l'intense identification de la guerre à la solidification des formes de l'État national. En soulignant, pour finir, deux formes d'aboutissement du processus : les statues de Paris et les noms de rues, après les monuments aux morts de La République. Non sans que des lieux intermédiaires permettent de saisir le passage, de l'une à l'autre, des figures de la gloire : la promotion laïque et démocratique de la gloire militaire qu'ont représentée, notamment sous la Restauration et la monarchie de Juillet, la cérémonie du retour des Cendres, l'élaboration du mythe du soldat Chauvin, ce père inconnu du chauvinisme, l'ouverture enfin, à Versailles, de la galerie des Batailles « à toutes les gloires de la France » ; la promotion laïque et démocratique de la gloire civile qu'ont représentée la transformation du Louvre, palais royal, en panthéon des arts, ou le passage, dans le discours sur les morts, de l'oraison funèbre à l'éloge académique et à la simple nécrologie.

Si la célébration de la nation par elle-même implique un parcours, les mots exigeaient plutôt de saisir un trait spécifique, une permanence : non celle, trop évidente, de la culture dans la détermination nationale, mais l'exceptionnelle implication politique, étatique et civile des faits de culture dans la tradition française, à commencer par la langue et par le mot, officiel et régenté. C'est pourquoi les raisons qui déconseillaient de traiter le patrimoine à partir de ses institutions militaient au contraire pour que ce soit à travers elles que se précise la place très particulière que la France a faite à la culture dans la définition de sa nature. À condition de choisir précisément celles où se révèle avec le plus d'évidence l'impératif politique de la langue, comme l'unique et subtile intimité du mot et de l'autorité, de la littérature et de la politique. C'est éminemment le cas de l'Académie française, officiellement chargée par l'État de faire un dictionnaire, dont l'élection fait de l'écrivain un dignitaire d'État et répand inversement sur ses autres membres, qu'ils soient hommes de science, d'Église ou d'épée, l'aura de l'homme de

lettres. Mais c'est aussi le cas du Collège de France, directement patronné par le Prince, mais où la liberté de savoir est garantie par le pouvoir contre le pouvoir lui-même. Ce le fut enfin plus secrètement, plus temporairement, mais de manière non moins éclairante, de ces classes de « khâgne » des années 1880 aux années 1960, où, entre l'enfer du secondaire et le paradis de la littérature, se distillait à grands coups de classiques scolaires le culte d'une rhétorique à tout usage. Aucune de ces institutions n'a son équivalent à l'étranger. Plane sur elles l'ombre des magiciens des mots : le grand écrivain, dont l'attouchement représente pour le moins grand un vrai adoubement et chez qui la visite, depuis celles qu'on faisait à Voltaire, Rousseau et Buffon, a constitué un véritable rituel d'initiation ; le grand orateur, dont la parole, qu'elle descende de la chaire, du barreau ou de la tribune, a été traditionnellement en France, et décisivement depuis la Révolution, par son pouvoir de capter les esprits plus encore que de les convaincre, le vrai lieu de la politique.

*

La politique : aucun de ces essais n'en traite directement et c'est elle pourtant qui donne à ces trois volumes leur intention d'ensemble et leur profonde unité.

Si l'on cherchait, en effet, à fonder en raison ce qui justifie le rapprochement inattendu de tant d'objets apparemment si éclatés et confère à leur réunion son homogénéité et son appartenance à une même gamme de phénomènes, on le trouverait dans leur commune manière de mettre en évidence une dimension du politique dont on est en train de découvrir qu'elle constitue peut-être sa vérité dernière : sa dimension symbolique.

Qu'ont en commun, par exemple, un monument, un livre, une institution – Saint-Denis, les Guides-Joanne et le Collège de France –, tels du moins qu'ils sont envisagés ici ? Qu'ont en commun une cérémonie, une devise, un musée, une biographie, une statue, une région, un dictionnaire, et chacune de ces quarante-huit monographies indépendantes, sinon d'emporter avec elles une signification qui parle au-delà de leur teneur immédiate et qui engage de proche en proche ce que la nation a de plus essentiel, l'organisation même de l'être-

ensemble, la forme de la cité et ce qu'il faut bien appeler son âme? La nation n'est pas un concept juridique seulement, pas seulement une unité territoriale et un vouloir-vivre en commun, pas même seulement ce « riche legs de souvenirs » et ce « plébiscite de tous les jours » dont parlait Renan; c'est une organisation symbolique du groupe humain, dont il s'est agi de retrouver les repères et d'éclairer les circuits. Il y a, par exemple, des tableaux de paysages de France qu'on peut étudier pour l'esthétique et l'histoire d'un art du paysage; et ces mêmes tableaux pris dans un réseau général d'institutions et de significations qui constituent tout à coup un corpus indicateur d'une identité politique. Il y a Versailles, mille fois étudié, mais aussi foyer d'une représentation du pouvoir qui rayonne magnétiquement à travers les siècles et qui reste pour les Français le symbole du pouvoir. Il y a une région, l'Alsace, par exemple, et le rôle qu'elle a joué de tous les points de vue, stratégique, économique, religieux, culturel, dans l'histoire nationale; et l'Alsace dans ce qu'elle incarne de spécifique dans la constitution de l'entité française. Il y a l'Académie française, son rôle et son poids dans l'histoire des institutions, les intrigues de ses élections et la succession de ses discours de réception; et il y a le modèle original que la Coupole a imposé directement ou indirectement aux hiérarchies dites et non dites de tous les développements de la littérature. On pourrait ainsi reprendre chaque essai, et montrer que, par-delà l'ouverture infinie de leur variété possible, leur principe et leur intention convergent dans la mise en lumière de cette force agissante de symboles et dans leur poids, impalpable et décisif, sur la vie des sociétés et la constitution de l'identité politique de la nation.

C'est dans cette dimension symbolique, la moins étudiée et peut-être la plus neuve, que se situe aujourd'hui la réinterrogation du politique, par l'histoire, la philosophie, le droit, la littérature. C'est dans cette dimension que l'histoire nationale peut puiser les ressources d'un renouvellement et d'un nouveau programme. Le symbolique permet de faire le joint entre les bases les plus matérielles de l'existence des sociétés et les productions les plus élaborées de la culture et de la réflexion. C'est cette capacité d'articuler ensemble et d'embrasser du même regard analytique l'histoire des faits de culture et l'histoire des faits sociaux qui donne à l'histoire symbolique son dynamisme et sa fécondité. Des historiens de l'art, de la littérature, de la politique, du droit, de

Les lieux de mémoire

Sous la direction de Pierre Nora

La disparition rapide de notre mémoire nationale appelle aujourd'hui un inventaire des lieux où elle s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme ses plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi éloges, archives, dictionnaires et musées.

Du haut lieu à sacralité institutionnelle, Reims ou le Panthéon, à l'humble manuel de nos enfances républicaines. Depuis les chroniques de Saint-Denis, au XIII^e siècle, jusqu'au *Trésor de la langue française* ; en passant par le Louvre, *La Marseillaise* et l'encyclopédie Larousse.

Plus qu'une exhaustivité impossible à atteindre comptent ici les types de sujets retenus, l'élaboration des objets, la richesse et la variété des approches et, en définitive, l'équilibre général d'un vaste ensemble – sept volumes – auquel ont accepté de collaborer plus de cent trente parmi les historiens les plus qualifiés. La matière de France est inépuisable.

Après *La République*, avec ses symboles, ses monuments, sa pédagogie, ses commémorations et les lieux exemplaires de sa contre-mémoire, voici *La Nation*, en trois volumes articulés autour des principaux thèmes dont est chargée sa propre représentation : l'héritage lointain, les grands moments de remaniement de sa *mémoire historiographique*, la manière dont on a pu, en artiste, en savant, en voyageur, déchiffrer ses *paysages* ; la perception de son *territoire*, les images de l'*État*, la constitution de son *patrimoine* ; les lieux enfin auxquels elle a confié l'expression de sa *gloire* et le rayonnement de sa culture et de ses *mots*.

Au terme de cette exploration de la francité, *Les France* elles-mêmes. Elles se déclinent à leur tour en trois volumes : 1. *Conflits et partages* ; 2. *Traditions* ; 3. *De l'archive à l'emblème*.

Au total, une histoire de France. Non pas au sens habituel du terme ; mais, entre mémoire et histoire, l'exploration sélective et savante de notre héritage collectif, qui tire sa justification la plus vraie de l'émotion qu'éveille encore en chacun d'entre nous un reste d'identification vécue à ces symboles à demi effacés.

II. La Nation en trois volumes

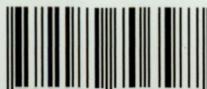
1. HÉRITAGE HISTORIOGRAPHIE PAYSAGES

avec la collaboration de :

Colette Beaune, Françoise Cachin, Georges Duby, Marcel Gauchet, Bernard Guenée, Jean-Yves Guimar, Jacques Le Goff, Pierre Nora, Daniel Nordman, Krzysztof Pomian, Marcel Roncayolo, Corrado Vivanti.

117 illustrations.

Guillaume de Saint-Pathus, *Vie et miracles de Saint Louis*.
Bibliothèque nationale, Paris. Photo © Bibl. nat.



9 782070 706587



Extrait de la publication
86-XI A 70658 ISBN 2-07-070658-3